

CONSEIL MUNICIPAL
JEUDI 31 MARS 2016 A 21H00.

COMPTE RENDU

	Présent	Représenté par	Absent excusé	Absents
Maire :				
1. M BEMELS Pierre.	oui			
Adjoints :				
2. Mme CHAUMERLIAC Franç.	oui			
3. M SCHOLLA Gérard	oui			
4. Mme GOASDOUE Patricia	oui			
5. M WEIFFENBACH Hervé	oui			
6. Mme LAMBEL Anne Marie	oui			
7. M REGNIER Serge	oui			
8. Mme TISSU Martine	oui			
Conseillers délégués :				
9. Mme BERTHAULT Michelle	oui			
10. Mme FOURCROIX Aïcha	non	M WATIER		
11. Mme CAUDRON Céline	oui			
Conseillers :				
12. Mme TREMER Ada	oui			
13. Mme GODENNE Françoise	oui			
14. M GARCIA Reynald	non	M WEIFFENBACH		
15. Mme d'ANDREA Tatiana	oui			
16. M WATIER Michel	oui			
17. M CHAUMERLIAC Thierry	oui			
18. M REBISCOUL Arnaud	non	M SCHOLLA		
19. M FOURNIVAL Anthony	oui			
20. M REINERT Charles	non			oui
21. M ROTH Kévin	oui			
22. M GOSSET Dominique	oui			
23. Mme DUBIN Laurence	oui			
24. Mme SOKANTHONG Kéo	non	Mme DUBIN		
25. M DIAZ Hernan	oui			
26. M FISSEUX Frédéric	oui			
27. M DERRACHI Rachid	oui			
Totaux présences, absences et pouvoirs	22	4	0	1

Le Conseil Municipal a désigné comme Secrétaire de séance : Mme GODENNE

Il a été fait lecture des décisions prises par M le Maire en application des dispositions de l'article L2122-22 du CGCT (n°01/2016 à n°05/2016).

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 février 2016 :

A l'unanimité, le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 février 2016 a été adopté.

1. Indemnité de conseil 2015 versée à Mme le Trésorier principal :

Dans le cadre de la mission de conseil à la Collectivité, la Commune a versé une indemnité à Mme le Trésorier principal au titre de l'année 2015.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a accepté sur ce versement et le montant de cette prime qui s'élève à 876,30€ (net),
- à l'unanimité, a pris acte que cette indemnité sera portée au budget primitif 2016.

2. Vote du Compte de Gestion 2015 de la Commune,

3. Vote du Compte Administratif 2015 de la Commune,

4. Vote du Compte de Gestion 2015 Assainissement,

5. Vote du Compte Administratif 2015 Assainissement,

6. Affectation des résultats 2015 aux budgets 2016 de la Commune et du service assainissement :

Un tableau joint au présent compte-rendu fait apparaître les résultats de l'exercice 2015 pour les deux budgets et les deux sections. Les résultats de l'exercice 2015 permettent de définir les reports affectés aux budgets 2016 de la Commune et du service assainissement.

Lors du vote du compte administratif M14 et M49, M le Maire s'est retiré et n'a pas participé au vote.

Mme CHAUMERLIAC a présenté les deux comptes administratifs et a fait procéder à leur approbation.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé le compte administratif et le compte de gestion pour les budgets M14 et M49,
- à l'unanimité, a décidé de l'affectation des résultats 2015 pour les budgets 2016 M 14 et M49.

7. Actualisation des tarifs pour les photocopies délivrées par la mairie et la médiathèque à compter du 01 avril 2016 :

Les tarifs pour la période allant du 01 avril 2015 au 31 mars 2016 ont été maintenus pour la période allant du 01 avril 2016 au 31 mars 2017 seul le tarif remplacement d'une carte ou d'un document à la médiathèque a été augmenté de 3,35€ à 3,40€.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé ces tarifs,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences aux budgets 2016 et 2017.

8. Revalorisation du loyer pour l'occupation du parking du restaurant scolaire à compter du 01 avril 2016 :

Le tarif actuel a été majoré en le faisant passer de 144,00 € à 146,00 €.

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé ce tarif,
- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a pris acte des incidences aux budgets 2016 et 2017.

Un tableau joint au présent compte-rendu détaille la revalorisation des tarifs faisant l'objet des questions portées à l'ordre du jour du point n°9 au point n°15.

- 9. Revalorisation des droits de voirie à compter du 01 avril 2016,**
- 10. Revalorisation des tarifs du cimetière à compter du 01 avril 2016,**
- 11. Revalorisation de la taxe sur le rû à compter du 01 avril 2016,**
- 12. Revalorisation des loyers communaux et des locations pour les salles communales à compter du 01 avril 2016,**
- 13. Revalorisation de la prestation eau pour les logements communaux à compter du 01 avril 2016,**
- 14. Revalorisation de la participation forfaitaire à l'assainissement collectif à compter du 01 avril 2016,**
- 15. Revalorisation du tarif contrôle assainissement en cas de vente à compter du 01 avril 2016 :**

Il sera proposé de revaloriser ces tarifs selon les propositions du tableau ci-joint à partir du 01 avril 2016 jusqu'au 31 mars 2017.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a approuvé les actualisations concernant la taxe sur le rû, le loyer du commerce installé dans l'ancienne gare, la participation forfaitaire à l'assainissement collectif et le tarif contrôle assainissement,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences de ces revalorisations aux budgets 2016 et 2017 concernant la taxe sur le rû, le loyer du commerce installé dans l'ancienne gare, la participation forfaitaire à l'assainissement collectif et le tarif contrôle assainissement,

- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé les actualisations concernant les droits de voirie, les tarifs du cimetière, les loyers communaux et les tarifs de locations pour les salles communales et la prestation eau pour les logements communaux,

- à l'unanimité, a pris acte des incidences de ces revalorisations aux budgets 2016 et 2017 concernant les droits de voirie, les tarifs du cimetière, les loyers communaux et les tarifs de locations pour les salles communales et la prestation eau pour les logements communaux.

16. Attribution des subventions aux associations pour 2016,

17. Attribution de subventions au CCAS et à la Caisse des Ecoles pour 2016 :

Un tableau joint au présent compte-rendu fait apparaître les attributions aux associations au titre de l'année 2016.

Pour le CCAS, le montant arrêté s'élève à 31 000,00€ et pour la CDE, le montant arrêté s'élève à 54 000,00€

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (abstentions M.ROTH, M.FISSEUX et M.DERRACHI), a approuvé les montants attribués aux associations au titre de 2016,

- à la majorité (abstentions M.ROTH, M.FISSEUX et M.DERRACHI), a pris acte des incidences au budget M14 2016 de cette attribution de subvention aux associations,

- à la majorité (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé les montants attribués par la Commune au CCAS et la Caisse des écoles au titre de 2016,

- à la majorité (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a pris acte des incidences au budget M14 2016 de cette attribution de subvention au CCAS et la Caisse des écoles.

18. Fixation du taux des quatre taxes pour 2016 :

Suite au débat sur les orientations budgétaires du 18 février dernier, le taux communal des quatre taxes ne variera pas en 2016 ne variera pas.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a confirmé la non augmentation des taux au titre de 2016,
- à l'unanimité, a pris acte des incidences au budget 2016.

19. Budget 2016 de la Commune,

20. Budget 2016 du service assainissement :

Le Conseil Municipal,

- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ et abstention de M.FISSEUX et M.DERRACHI), a approuvé le budget communal M14 qui s'équilibre en fonctionnement à 5 212 217, 00€

- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé le budget communal M14 et en investissement à 1 651 127, 00€,
- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé le budget communal M49 qui s'équilibre en exploitation à 576 655, 00€,
- à la majorité (contre Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a approuvé le budget communal M49 qui s'équilibre en investissement à 538 010, 00€.

21. Club adolescents et ALSH maternelle et primaire, fixation des tarifs pour le séjour de l'été 2016 :

Dans le cadre des activités proposées à l'ALSH maternelle, à l'ALSH primaire et au club adolescents, un camp d'été sera organisé.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a fixé le montant de la participation due par les familles ainsi que la part restant à la charge de la Commune pour chacun de ces trois séjours,
- à l'unanimité, a pris acte que ces dépenses et ces recettes seront portées à l'exercice budgétaire 2016 de la Commune.

22. Demande de subvention dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2015 (DETR),

23. demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre du programme aide aux routes communales,

24. demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre du fonds scolaire,

25. demande de subvention au Conseil départemental dans le cadre du fonds de restauration scolaire,

26. demande de subvention au Conseil départemental et l'AESN pour l'assainissement de l'allée de la sablonnière, de la sente de la calotte et de la rue des cocagnes :

Dans le cadre de différents appels à projet, la Commune sollicitera l'aide soit de l'Etat, soit du Conseil départemental, soit de l'agence de l'eau Seine Normandie pour les différents projets inscrits au budget 2016 M14 et M49.

Le Conseil Municipal,

- à l'unanimité, a sollicité les différentes aides auprès soit de l'Etat, soit du Conseil départemental, soit de l'agence de l'eau Seine Normandie,
- à l'unanimité , a pris acte que les recettes et les dépenses relatives à ces travaux ont été portées au budget 2016 M14 ou M49,
- à la majorité (abstention M.BEMELS), a autorisé M le Maire à signer ces demandes de subvention.

27. Défenseur des droits :

Suite à une décision du Défenseur des Droits, la Commune souhaite recourir à la procédure du protocole transactionnel pour clore un différend avec deux anciens agents communaux.

Le Conseil Municipal,

• **à la majorité (abstentions Mmes DUBIN et SOKANTHONG, M.DIAZ), a rejeté le protocole transactionnel annexé à la présente délibération.**

L'ordre du jour étant clos, la séance a été levée à 23h20.

A Presles, le 01 avril 2016.

Le Maire Pierre BEMELS.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015

Section fonctionnement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
	4 950 980,93	-4 564 581,68	386 399,25
Résultat 2014>2015	272 254,15		272 254,15
Report 2015>2016	5 223 235,08	-4 564 581,68	658 653,40

Section investissement M14 budget de la Commune

	Recettes	Dépenses	Solde
	965 137,79	-983 230,83	-18 093,04
Résultat 2014>2015		-577 813,74	-577 813,74
Report 2015>2016	965 137,79	-1 561 044,57	-595 906,78

Totaux	6 188 372,87	-6 125 626,25	62 746,62
---------------	---------------------	----------------------	------------------

Section exploitation M49 budget assainissement

	Recettes	Dépenses	Solde
	457 683,08	-386 169,54	71 513,54
Résultat 2014>2015	0,00		0,00
Report 2015>2016	457 683,08	-386 169,54	71 513,54

Section investissement M49 budget assainissement

	Recettes	Dépenses	Solde
	737 654,39	-400 048,75	337 605,64
Résultat 2014>2015		-443 229,06	-443 229,06
Report 2015>2016	737 654,39	-843 277,81	-105 623,42

Totaux	1 195 337,47	-1 229 447,35	-34 109,88
---------------	---------------------	----------------------	-------------------

TARIFS COMMUNAUX 2016 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2016

RECETTES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	variation% n-1/n
Taxe sur le Ru	0,95	0,95	1,00	1,00	1,05	1,05	1,10	1,15	1,15	0,00
Frais tout à l'égout	Index TP									
Contrôle installation assainissement			Index BT							
Taxe assainissement	1,95	2,00	2,00	2,00	2,05	2,10	2,10	2,20	2,25	2,27
Locyers communaux										
Ecole du Nantouillet Bâtiment B	508,00	528,00	450,00	462,00	472,00	480,00	485,00	492,00	498,00	1,22
Ecole du Nantouillet Bâtiment C	211,00	215,00	218,00	222,00	227,00	230,00	232,00	235,00	238,00	1,28
Ecole du Nantouillet Bâtiment A	220,00	225,00	228,00	232,00	237,00	240,00	243,00	246,00	249,00	1,22
Parking restaurant scolaire (montant annuel)	122,00	122,00	125,00	130,00	135,00	140,00	142,00	144,00	146,00	1,39
Logement gardiens CSL	218,00	222,00	225,00	230,00	235,00	238,00	240,00	243,00	246,00	1,23
Logement école de la Mairie	211,00	215,00	218,00	222,00	227,00	230,00	232,00	235,00	238,00	1,28
Logementcentre culturel	251,00	255,00	258,00	263,00	269,00	273,00	276,00	280,00	283,00	1,07
Eau (montant annuel)	365,00	372,00	377,00	385,00	393,00	400,00	405,00	410,00	415,00	1,22
Cimetière										
Perpétuelle	925,00	948,00	990,00	1010,00	1032,00	1050,00	1065,00	1080,00	1095,00	1,39
Trentenaire	210,00	215,00	225,00	230,00	235,00	240,00	244,00	248,00	252,00	1,61
15 ans	108,00	110,00	115,00	118,00	121,00	124,00	126,00	128,00	130,00	1,56
Inhumation	32,00	33,00	34,00	35,00	36,00	37,00	38,00	39,00	40,00	2,56
Exhumation	32,00	33,00	34,00	35,00	36,00	37,00	38,00	39,00	40,00	2,56
Vacations funéraires		22,50	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	25,00	0,00
Caveau provisoire par jour	3,80	3,90	4,00	4,10	4,20	4,30	4,40	4,50	4,60	2,22
Location salle CSL à partir du 01 avril 2016										
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	320,00	328,00	335,00	345,00	353,00	360,00	365,00	372,00	378,00	1,61
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 11h Extérieur	640,00	656,00	670,00	690,00	706,00	720,00	730,00	744,00	756,00	1,61
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Preslois	437,00	448,00	458,00	468,00	478,00	488,00	495,00	505,00	515,00	1,98
salle et cuisine samedi 9h à Dimanche 17h Extérieur	874,00	896,00	916,00	936,00	956,00	976,00	990,00	1010,00	1030,00	1,98
salle sans cuisine Samedi 9h à Dimanche 11h Preslois	185,00	189,00	193,00	197,00	202,00	206,00	209,00	213,00	217,00	1,88
salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Preslois	370,00	378,00	386,00	394,00	404,00	412,00	418,00	426,00	434,00	1,88
salle et cuisine de 9h00 à 20h00 Extérieurs								200,00	205,00	
								400,00	410,00	

	2014	2015	2016
Location de la gare à l'épicer M CHOUKRI	350,00	350,00	500,00

DROITS DE VOIRIE 2016 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2016							
Années	2012	2013	2014	2015	2016	variation%	
Camion expo vente	46,00	47,00	48,00	49,00	50,00	2,04	
Marchand ambulant	11,25	11,50	11,75	12,00	12,25	2,08	
Grands manèges	176,00	180,00	184,00	188,00	192,00	2,13	
Petits manèges	72,00	74,00	76,00	78,00	80,00	2,56	
Stands divers	37,00	38,00	39,00	40,00	41,00	2,50	

TARIFS COLUMBARIUM 2016 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2016							
prestations	2012	2013	2014	2015	2016	variation%	
Taxe dispersion (****)	200,00	205,00	208,00	212,00	215,00	1,42	
Case durée 15 ans	460,00	470,00	477,00	486,00	493,00	1,44	
Case durée 30 ans	800,00	820,00	832,00	848,00	860,00	1,42	

TARIFS MEDIATHEQUE et MAIRIE 2016 - ACTUALISES AU 01 AVRIL 2016							
formats et prestations	2012	2013	2014	2015	2016	variation%	
photocopie A4 noir et blanc	0,20	0,18	0,18	0,18	0,18	0,00	
photocopie A4 noir et blanc/recto verso	0,30	0,30	0,30	0,30	0,30	0,00	
photocopie A3 noir et blanc	0,40	0,40	0,40	0,40	0,40	0,00	
photocopie A3 noir et blanc/recto verso	0,50	0,50	0,50	0,50	0,50	0,00	
rachat carte de lecteur égarée	3,25	3,30	3,35	3,40	3,45	1,47	
remboursement du document égaré	3,25	3,30	3,35	3,40	3,45	1,47	

(****) taxe dispersion et plaque d'inscription sur le livre de mémoire

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2016		
ASSOCIATIONS	Demande 2016	(**)Vote 2016
APE	1 200 €	1 000 €
COMITE JUMELAGE	1 500 €	1 500 €
FNACA	250 €	225 €
U.N.C.	392 €	392 €
FETE DE LA CAMPAGNE	1 130 €	1 114 €
DIX de CŒUR	300 €	300 €
REGARDS CROISES dont sub exceptionnelle (700€)	800 €	800 €
ASIMPAD	154 €	154 €
AMICALE S/POMPIERS PRESLES	900 €	450 €
ANCIENS S/POMPIERS VILLIERS LE BEL	126 €	126 €
USEP	250 €	250 €
SCRED	200 €	200 €
THEATRE DE L'ABA	3 800 €	3 780 €
TENNIS CLUB	2 450 €	2 430 €
M.J.C.	3 500 €	3 350 €
L'ESPOIR	1 000 €	1 000 €
LES JARDINS DE PRESLES	300 €	300 €
USLP	32 910 €	25 555 €
AS COLLEGE MERIEL	135 €	0 €
MEMOIRE D'ANTAN	800 €	800 €
STAMPALA	800 €	150 €
PCMY COLLEGE MERIEL	155 €	155 €
GAMING 95	150 €	150 €
JSP	500 €	150 €
scouts Méry	300 €	50 €
éducation nationale	800 €	0 €
andes	0 €	140 €
prévision en cas de demandes après le vote du budget 2016	0 €	2 046 €
montant total	54 802 €	46 567 €